

Rapport annuel 2003 du président central

L'année 2003 a été assombrie par une tragédie qui s'est déroulée dans la région du "Untersee" et du Rhin. En raison des grandes chaleurs, des dizaines de milliers d'ombres et des milliers d'anguilles n'ont pas survécu aux températures élevées de l'eau. Flottant à la surface, elles furent ramassées par les pêcheurs dans un effort sans précédent. Ce drame écologique a suscité un grand émoi dans la population. Quelque peu dépassées par ce drame, les autorités laissèrent cette tâche difficile aux pêcheurs auxquels va toute notre gratitude. Durant ces grandes chaleurs de l'été 2003, les autorités sont également restées sans réactions face aux prélèvements abusifs d'eau et en cas d'entorses aux prescriptions relatives aux débits résiduels minimaux. Nous en reparlerons certainement.

Un énorme travail a été abattu au sein de la FSP en 2003. Tous les détails se trouvent dans les rapports des chefs de ressorts. Comme toujours, la collaboration au sein du bureau directeur a été exemplaire. En tant que chargé d'affaires, *Tobias Winzeler* a fourni un énorme travail et a rendu d'immenses services. *Thierry Potterat* et *William Reiter* représentent le pont qui nous relie à la Suisse romande. Le dernier s'est beaucoup engagé dans la problématique des curages des bassins de retenue de Verbois. Nous sommes confiants qu'à l'avenir, il sera possible de renoncer à ces curages dont les effets sont graves et néfastes. L'engagement de *Martin Peter* a lui aussi été intensif, puisqu'il a la charge du dossier sensible des "cormorans". Cette problématique nous occupera beaucoup en 2004. En tant que chef de la communication, *Hans Ulrich Büschi* fournit un excellent travail. Notre chef financier *Rolf C. Auer* est une valeur sûre. *Urs Zeller*, chef du ressort "Eaux et environnement" travaille toujours de façon engagée, professionnelle et intraitable. Malgré un très grand engagement, *Marco Zimmermann* n'est pas très heureux de l'année écoulée: la situation économique a rendu très difficile l'acquisition d'annonces pour les sfv-news-fsp, ce qui a provoqué des retards imprévus dans la parution de ce bulletin hautement important. Il est inévitable que nous repensions la relation directe entre le bulletin de la FSP et le volume des annonces et de procéder à une restructuration. Mes remerciements particuliers vont à *Ruedi Hauser*: Il y a dix ans, il a créé le Shop FSP et l'a continuellement développé avec beaucoup de créativité. Résultat de cet immense travail: en 10 ans, plus de 110'000 francs ont contribué aux recettes de la FSP. Chapeau et merci, Ruedi.

Sous la présidence de l'infatigable *René Keller*, le Club des 111 a lui aussi rendu d'énormes services tant sur le plan des idées que des finances. Liés à des projets concrets, 50 000 francs ont ainsi alimenté la bourse de la FSP. Nous avons reçu une aide pour la procédure juridique dans le cas "Rheinfeld", pour le financement de l'étude de *Matthias Escher* sur les harles bièvres et à titre de sponsoring d'une manifestation en Suède s'adressant aux jeunes. Le Club des 111 compte actuellement 78 membres. Il y a donc encore des places libres. Il serait très réjouissant si certains collègues romands, hommes ou femmes, rejoignent le club et resserrent le rang des pêcheurs par dessus la barrière de röschtli.

Dans le cadre de la révision de la *loi sur la protection des animaux*, il est prévu d'édicter des prescriptions pour les poissons et les écrevisses. L'OVF a instauré des groupes de travail réalistes à la pisciculture, la détention de poissons, la pêche professionnelle, la pêche

amateur, les essais sur les animaux et les espèces d'écrevisses. La FSP a chargé Matthias Escher de représenter ses intérêts dans le groupe de travail de la pêche amateur, puisqu'il est vétérinaire et pêcheur actif. Il le fait avec beaucoup d'engagement et de façon très professionnelle. Merci beaucoup. Ce travail promet d'être passionnant. La question à savoir si les poissons sont capables de ressentir des douleurs et des souffrances est toujours très controversée. Les exigences éthiques quant au comportement face à l'animal et à la nature font partie de la culture de la FSP et nous en avons fait largement état dans le code éthique. Il est donc tout à fait légitime d'insister sur les droits indiscutables en relation avec l'exploitation des eaux et de toujours s'engager en faveur d'une pêche amateur durable, sans pour autant restreindre de façon infondée certaines pratiques de la pêche à la ligne.

En 2003 s'est terminé le projet exemplaire "Réseau poissons en diminution". Les médias suisses ont relaté de façon détaillée les résultats et les propositions de mesures. Nul doute que la sensibilité du public pour des actions urgentes en vue d'améliorer la qualité de l'eau et les milieux vitaux pour les poissons s'est accrue durablement. Il s'agit maintenant d'empoigner le travail en tant que tel. La FSP approuve l'intention des autorités concernées de soutenir les cantons et les organisations de pêche lors de la mise en pratique des mesures proposées dans le cadre du projet "optimisation des captures et de la qualité des eaux". A Kastanienbaum, le bureau de conseil à la pêche nommé FIBER offrira lui aussi ses services. Ce service dépend de l'IFAEPE, de l'OFEPF et de la FSP. Le cahier des charges comprend le conseil aux organisations de pêche, l'élaboration de documents *pour des questions pratiques*, accorder des renseignements au sujet des poissons, des eaux et de l'application de connaissances piscicoles. Ce nouveau poste n'est pas un bureau d'étude. Le titulaire sera à disposition des pêcheurs pour des questions pratiques. Non seulement détenteur d'un diplôme de fin d'études scientifiques, il possèdera également des connaissances pratiques en matière halieutique.

Notre fédération doit elle aussi passer à l'offensive. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Lors de la conférence de presse présentant les résultats du projet "Réseau poissons en diminution", j'ai insisté sur le fait que l'ambiance au sein des pêcheurs de notre pays n'était pas bonne. D'une part, ils sont frustrés en raison de la diminution des captures. D'autre part, ils sont fâchés de la lenteur avec laquelle est appliquée la loi sur la protection des eaux dans les cantons. Il n'y a qu'une chose à faire. Il faut lancer une initiative populaire pour forcer l'assainissement écologique des eaux. Ce projet sera discuté lors de l'assemblée des délégués 2004 à Brunnen. Je suis confiant quant à l'entier soutien des délégués.

Un énorme travail nous attend. Cela en vaut la peine. Empoignons-le, ensemble: fédération faîtière, fédérations cantonales et sociétés de pêche.

Je vous remercie cordialement pour le soutien et la confiance que vous me témoignez en tant que président de la Fédération suisse de pêche, et je vous assure de tout mettre en oeuvre pour que nous puissions réaliser avec succès les tâches qui nous attendent, avec le bureau directeur et le comité central.

Werner Widmer
Président FSP

Ressort Eaux et environnement

Les projets les plus importants au niveau national concernent les thèmes suivants:

1 Projet "Réseau poissons en diminution"

Nous disposons actuellement du rapport final du **projet d'étude "réseau poissons en diminution"** démarré il y a cinq ans. Plus de 100 experts issus des milieux scientifiques, des autorités, des organisations de pêche et de l'industrie chimique ont participé à 77 projets détaillés. Je tiens à remercier les représentants de la FSP qui nous ont gratifié de leurs connaissances. Il s'agit de Kurt Meyer, Werner Widmer, Adolf Bolliger, Paul Gubler et Heinz Renz, décédé il y a peu. Le rapport d'étude démontre que l'état lamentable des milieux vitaux ainsi que les pollutions chimiques et les maladies sont à l'origine de la diminution des populations piscicoles en Suisse. Pour les pêcheuses et les pêcheurs, rien de nouveau. Aujourd'hui toutefois, l'on en discute de manière approfondie, comme le démontre la maladie MRP. Une des raisons principales pour la diminution des poissons est la perte des milieux vitaux naturels. En principe, la Suisse dispose de suffisamment de bases légales pour améliorer la situation. Ce qui manque toutefois, ce sont les moyens financiers. Nous avons besoin de la **3^{ème} initiative des eaux** de la FSP afin que les cantons instaurent des fonds de renaturation comme il en existe déjà dans le canton de Berne.

2 Groupe de travail Renaturation du Haut-Rhin

Ce groupe de travail est toujours l'instance de coordination pour les multiples problèmes qui se présentent le long du Haut-Rhin. J'en suis le président et ensemble avec Tobias Winzeler, nous garantissons le lien avec la Commission internationale pour la protection du Rhin CIPR. Les travaux de la CIPR se rapprochent de plus en plus de ceux du Comité de coordination "Rhin" qui est chargé d'appliquer les principes de la **directive du Parlement européen établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**. Dans ce contexte, nous devons tout spécialement veiller au respect de l'art. 1 concernant la prévention de toute dégradation supplémentaire. Ainsi, les tronçons du Haut-Rhin qui sont demeurés à l'état naturel ne doivent pas être détériorés, mais protégés et mis en valeur.

3 Usines électriques du Haut-Rhin

Afin d'assurer un certain succès à l'important projet de la CIPR relatif au saumon, il est primordial qu'à l'occasion du renouvellement de sa concession en 2007, l'usine de Kembs augmente le débit résiduel minimal dévolu au Vieux Rhin (un tronçon d'environ 44 km resté plus ou moins à l'état naturel). Ce débit est actuellement de 20 à 30 m³/s et totalement insuffisant. L'Electricité de France (EDF) a fait établir une étude d'impact sur l'environnement qui est à disposition des autorités depuis novembre 2003.

Afin de connaître le comportement des poissons migrateurs de longue distance en amont de Kembs, un projet est en cours avec des **truites de mer munies d'émetteurs**. La localisation de 16 truites de mer est régulièrement répertoriée, afin de suivre leur cheminement et leur recherche des zones de frai. Puisque les truites de mer et les saumons

recherchent les mêmes endroits pour frayer, les résultats de cette étude permettront d'envisager des mesures qui amélioreront les milieux vitaux pour les deux espèces. A nos connaissances, la Wiese, la Birs et l'Ergolz aux alentours de Bâle constituent les eaux suisses dans lesquelles le saumon se reproduit. Plus de détails ces prochains temps.

Les tractations avec le directeur de l'**usine d'Augst** furent plus que frustrantes. L'usine a ainsi simplement refusé la réalisation d'un ruisseau artificiel. Le fait est que la concession datant de 1989 ne prévoit que le réaménagement du passage pour poissons inutilisable depuis les années 50. D'autre part, les autorités ont refusé d'ouvrir une nouvelle procédure. La compétence de recourir n'a donc pas été accordée à la Fédération de pêche de Bâle-Campagne. Un "vertical slot" dimensionné de façon à laisser passer les saumons doit être réalisé au plus vite. Après sa réalisation et selon les exigences en vigueur, l'usine doit prouver que ce passage fonctionne.

Aussi bien la FSP qu'AQUA VIVA ont contesté la décision négative de la commission de recours DETEC auprès du Tribunal fédéral et ont demandé qu'il constate la nullité de la concession octroyée à l'**usine de Rheinfelden** le 20.12.1989. Nous estimons qu'il est particulièrement choquant que l'usine insiste sur ses droits acquis, tout en refusant de se conformer aux obligations qu'elle s'est engagée à tenir par ce même contrat. Chaque citoyen ou commerçant qui ne ferait usage dans les délais d'une autorisation de construire ou d'établir un commerce doit compter sur son annulation. Le principe de droit égal pour tous devrait aussi être appliqué dans l'économie hydraulique.

En conclusion, je remercie tous ceux et celles qui ont collaboré avec nous d'une manière ou d'une autre dans l'intérêt de nos eaux et espère pouvoir maintenir cette collaboration lors de cette nouvelle année.

Urs Zeller

Ressort Protection des espèces

Les thèmes suivants ont marqué l'année écoulée:

- concurrence entre la truite de rivière et la truite arc-en-ciel
- élaboration d'un nouveau rapport "contrôle des résultats: cormorans et poissons"
- législation en matière de protection des animaux.

1 Concurrence entre truites de rivière et truites arc-en-ciel

Les parties s'étant entendues sur le fait que les truites arc-en-ciel soient introduites temporairement dans les canaux intérieurs helvétiques de la vallée alpine du Rhin, un document d'action a été élaboré contenant le rôle et l'engagement de chaque partenaire en vue de l'accroissement des populations piscicoles et des possibilités de capture. En voici le contenu:

- amélioration des milieux vitaux (qualitative et quantitative)
- soutien accru des populations d'ombres
- introduction temporairement limitée des truites arc-en-ciel.

Ce projet repose sur l'OFEFP et l'Office fédéral des eaux et de la géologie, les services concernés du canton de St-Gall (Service de la pêche, de l'aménagement des cours d'eau et protection des eaux, ainsi que sur la FSP et la IKFA (Commission internationale de la pêche dans les pays alpins). La première pierre pour une réalisation rapide devrait donc être mise en place. Les collègues pêcheurs st-gallois sont des partenaires solides et compétents qui s'engagent en faveur des intérêts de la pêche. D'avance grand merci.

2 Groupe de travail cormorans

Le compromis élaboré durant l'année écoulée et contenant les éléments principaux suivants a été refusé par le comité central.

Principe

1. Le long des eaux courantes ainsi qu'aux abords des lacs jusqu'à 50 ha, les sites de nidification ainsi que les oiseaux qui s'y introduiraient en période estivale doivent en être chassés.
2. Aux abords des lacs et des retenues de fleuves, les colonies de nidification qui s'y établissent ainsi que les cormorans qui s'y introduisent ne sont pas dérangés.

Possibilité de reconsidération par la convocation d'une commission de résolution des conflits

Étant donné que la dynamique qui influence l'établissement d'une colonie de nidification et l'installation des cormorans dans le temps et dans l'espace est imprévisible et que certaines craintes se sont fait entendre dans les milieux de la pêche quant à un développement incontrôlable, une commission de résolution des conflits est instaurée lorsque apparaît l'un des critères suivants:

1. Le nombre de colonies de nidification en Suisse a atteint 5 ou plus.
2. Les cormorans nicheurs en Suisse sont de 100 couples ou plus.
3. Les dommages causés aux filets des pêcheurs professionnels d'un seul lac ont atteint une dimension intolérable (constatation unanime des pêcheurs professionnels et des autorités de pêche).
4. Un des membres du groupe de travail cormorans et pêche constate dans une région un problème exceptionnel régional selon les critères ci-dessus.

Manière de travailler de la commission de résolution des conflits

La commission de résolution des conflits est composée d'un délégué de l'OFEFP, de la FSP et de l'ASPO. Elle est convoquée par l'OFEFP, lorsqu'un des membres du groupe de travail

cormorans et pêche constate l'avènement d'au moins un des critères déclenchants ci-dessus. Pour remédier au conflit, la commission collabore avec le ou les cantons concernés et s'adjoit les conseils d'experts si nécessaire. Elle en fait rapport au groupe de travail cormorans et pêche, lorsque ce dernier se réunit et lorsqu'il a terminé une phase de solution du conflit.

Puisque ce compromis a été rejeté par notre fédération, il s'agit d'entamer de nouvelles discussions pour la solution du conflit.

3 Législation en matière de protection des animaux

La nouvelle loi sur la protection des animaux, ainsi que le règlement y relatif qui doivent entrer en vigueur en 2005 comprendra certains chapitres relatifs à la pêche. Matthias Escher est le digne représentant de la FSP dans le groupe de travail en matière de pêche. Ce groupe de travail a déjà siégé à plusieurs reprises et a élaboré des suggestions. Nous sommes tous curieux de connaître la suite des travaux de l'OVet.

Martin Peter

Ressort Formation et perfectionnement

La plupart des sociétés de pêche offrent dans le cadre de leur activité annuelle des **cours pour jeunes pêcheurs**. Des modèles de programmes de cours ont été mis à leur disposition. La brochure pour jeunes pêcheurs "Guide" rencontre toujours un beau succès auprès des jeunes pêcheuses et pêcheurs. Une troisième édition paraîtra au printemps 2004 en version allemande et française. Comme par le passé, nous pouvons compter sur le soutien apprécié du journal "Petri-Heil" et de la maison FUNFISH pour la réalisation de ce projet qui a fait ses preuves.

Nos deux centres de compétences pour la **formation de pêcheurs à la mouche** sont toujours actifs pour la FSP. Il s'agit de l'école de pêche à la mouche Peter Fischer et du Club Mouche "La Phrygane". Un grand merci pour l'engagement désintéressé et efficace. L'**Ecole de pêche à la mouche Peter Fischer**, Schaffhouse, a organisé le traditionnel cours FSP de pêche à la mouche à Alt St. Johann du 29 mai au 1^{er} juin. Sous la direction de Peter Fischer et de Werner Glanzmann, moniteur adjoint, 14 participantes et participants, débutants et avancés, ont fait l'expérience d'un cours soutenu et instructif. D'autre part, après avoir réussi leur examen, deux candidats se sont vus décerner ce printemps le titre de moniteur FSP de pêche à la mouche.

Sous la direction active de Daniel Gendre, notre partenaire en Suisse romande, le **Club Mouche "La Phrygane"** développe une présence que l'on ne saurait ignorer. Le brevet de moniteur FSP de pêche à la mouche a pu être décerné à sept candidats ce printemps. Ce club a également réussi à faire parler des préoccupations en matière de pêche à la mouche dans le public.

Ruedi Hauser

Suisse romande : rapport d'activités 2003

Conférence des présidents romands

Au début de l'année 2003, une conférence des présidents romands a été organisée à Moudon (VD) dans la Broye afin de resserrer les liens entre les représentants des pêcheuses et des pêcheurs de Romandie. Cette réunion nous a permis de faire le point sur l'exploitation piscicole des cours d'eau, sur la problématique des oiseaux piscivores, notamment sur la prédation des harles bièvres qui déciment la faune piscicole sur certaines rivières et sur l'augmentation des cormorans dans le Doubs franco-suisse. En cette occasion, on a aussi discuté du rôle des pêcheurs dans le domaine de la protection des eaux en général pour cette année internationale de l'eau décrétée par l'ONU. Des nettoyages de cours d'eau ont eu lieu durant la saison. Des pêcheurs ont aussi participé à de nombreuses pêches électriques de sauvetage de poissons et d'écrevisses en cette année de sécheresse exceptionnelle.

Relations avec les fédérations non affiliées à la FSP

Les efforts pour inciter les fédérations non membres de la FSP à nous rejoindre se poursuivent. Le bulletin d'informations SFVnewsFSP permet de faire connaître les activités de la FSP en faveur des fédérations cantonales et constitue un support indispensable pour présenter notre fédération aux sociétés non affiliées à la FSP. Pour l'instant, la section de Rolle (VD) de la Fédération internationale des pêcheurs amateurs du lac Léman a accueilli très favorablement la proposition d'adhérer à la FSP et j'ai eu beaucoup de plaisir à faire la connaissance des représentants de cette section. Néanmoins, il est regrettable de constater que d'autres sociétés en Suisse romande restent à part pour des raisons financières. Espérons que cette situation changera dans le futur.

Activités dans le canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, la FSP a été invitée à participer à des forums de concertation organisés par le service de l'aménagement du territoire dans le cadre du plan directeur d'aménagement cantonal. Ces rencontres permettent de sensibiliser des acteurs locaux et des politiciens à la problématique de la revitalisation des cours d'eau et de l'imperméabilisation des sols qui provoque des perturbations du régime hydrologique des eaux de surface et souterraines. Dans ce canton, l'amélioration de l'état parfois catastrophique de certains cours d'eau n'est apparemment pas une priorité pour certains politiciens. Par exemple, l'automne passé, une petite majorité des députés du Grand Conseil vaudois a refusé par 78 voix contre 76 et 5 abstentions d'accorder un crédit pour revitaliser la Venoge sur un secteur d'un kilomètre où les rives sont dépourvues d'arbres. Dans cette rivière, les truites attrapent la maladie rénale proliférative (MRP) parce que la température de l'eau augmente. La revitalisation de ce tronçon canalisé était un des objets de la votation populaire de 1990 " Sauvez la Venoge " qui avait été acceptée par 57 % du peuple vaudois. Malgré les nombreux travaux entrepris par la Société vaudoise des pêcheurs en rivières, notamment dans le domaine de la revitalisation des cours d'eau, la

cause piscicole ne bénéficie malheureusement pas du même soutien politique que dans d'autres cantons romands ou alémaniques.

Contacts avec les fédérations romandes

Durant plusieurs années, le canton de Neuchâtel était représenté à la FSP par la société de pêche de Val-de-Ruz et environs présidée par M. Pascal Arrigo que nous remercions vivement pour son soutien. La solidarité de cette section a permis de maintenir des liens avec notre fédération et en 2003, c'est l'ensemble de la Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivières qui est venu renforcer les rangs de la Fédération suisse de pêche en Suisse romande. L'Association genevoise des sociétés de pêche souhaite aussi nous rejoindre prochainement. L'an dernier, la FSP a aussi remis des diplômes aux moniteurs de pêche à la mouche formés par les experts de l'école de pêche de la Phrygane. Ce club de passionnés a aussi édité un magnifique guide de pêche en Pays de Fribourg. Les fédérations romandes font un travail considérable pour promouvoir la pêche en général et pour sauvegarder le milieu aquatique. C'est toujours un plaisir de collaborer avec leurs représentants. Un grand merci à Messieurs Ernest Regard, Bernard Creux, Daniel Gendre, Didier Lugon-Moulin, Laurent Giroud, Jean-Philippe Perrinjaquet, Maxime Prévédello et Claude Collomb.

Thierry Potterat

Un projet prometteur à Genève

Dans notre message pour l'assemblée de l'année écoulée, mention a été faite que le conseiller d'Etat, Robert CRAMER, mettait l'accent sur le rétablissement de la qualité environnementale genevoise. Beaucoup de projets sont déjà réalisés et d'autres sont en cours de route. En plus, lui et ses collaborateurs concernés entretiennent une collaboration étroite avec les pêcheurs genevois qui, après tout, sont les écologistes de la première heure. En rapport avec le renouvellement de la concession de l'usine hydroélectrique de CHANCY-POUGNY sur le Rhône, une séance de réconciliation a eu lieu entre l'exploitant, les autorités compétentes et les représentants des pêcheurs genevois et de la FSP. Les vidanges meurtrières triennales émanant de l'usine VERBOIS, située en amont du fleuve, y ont été soulevées. A la demande du conseiller CRAMER (présent à cette séance), le Conseil d'Etat a institué, par arrêté, un groupe de travail de cinq membres avec l'objectif de trouver une méthode moins dommageable à l'environnement. Deux représentants éminents de la pêche font partie de ce groupe, soit le président de la Commission Genevoise de la Pêche (Christophe HAYOZ) et le chargé d'affaires de la FSP (Tobias WINZELER). Les analyses d'un bureau genevois d'études environnementales concluaient qu'aucune meilleure procédure n'était envisageable pour diverses raisons y compris économiques.

Ces analyses n'ont pas convaincu les deux représentants de la pêche en particulier. Afin de créer la confiance pour une situation considérée insatisfaisante, ainsi perçue également dans la population, une deuxième opinion a été demandée en Suisse alémanique à un bureau indépendant, renommé et actif principalement dans le domaine de l'hydrologie. Cette démarche a d'ailleurs été recommandée par l'OFEPF. Le rapport du bureau en

question conclut que ces vidanges néfastes ne sont pas nécessaires du tout !! Cette bonne nouvelle est d'autant plus positive si l'on pense que ce type de vidange entraîne des désavantages purement économiques de l'ordre de plusieurs millions de francs du côté suisse. Des désavantages similaires existent également du côté français pour les usiniers et autres utilisateurs du fleuve en aval de la frontière suisse.

Il reste maintenant à clarifier ou approfondir certains aspects de la solution proposée. La confirmation de cette dernière relèguera les vidanges meurtrières au passé.

Ceci représentera peut-être une des rares situations où les avantages économiques et piscicoles ainsi qu'environnementales en général, sont réunies.

William Reiter

Ressort Expositions

Les années impaires nous servent, comme vous le savez, à préparer notre participation à l'exposition "pêche – chasse – tir" à Berne. Nous définissons les thèmes et le concept que nous présenterons lors de cette manifestation internationale. Cette année intermédiaire nous permet également d'approfondir en détail tous les travaux préparatoires et d'examiner diverses variantes. Nous sommes certains que nous avons choisi des thèmes actuels et les manières de les aborder qui sauront susciter votre intérêt. Nous sommes curieux de votre réaction.

La "WEGA" nous a adressé une invitation pour participer à la foire d'automne de Weinfelden. Sous la direction de la société de pêche "Thur 4/5" et Markus Bosshart, nous avons réussi à organiser une présence attractive de la FSP à la "WEGA". Les membres de la société de pêche ont assuré une présence continue au stand, et je les remercie de leur engagement. L'intérêt du public était grand. En tant que pêcheurs, nous avons trouvé une nouvelle plateforme pour nous présenter au grand public. Nous souhaiterions que ce modèle fasse école.

Nous espérons que notre présence à l'exposition "pêche – chasse – tir" à Berne aura du succès auprès du public et que l'année à venir verra le stand FSP souvent exposé à l'occasion de manifestations nationales ou locales.

Marco Zimmermann

Fonds d'action et de lutte Poisson 2000

L'année 2003 ne s'est pas vraiment distinguée par le nombre et la hauteur des dons! Malgré tout, nous espérons donner un nouvel élan à notre but lors de l'assemblée des délégués, afin que nous puissions continuer à assurer un certain soutien financier à la FSP et aux activités qu'elle entreprendra, afin qu'elles se réalisent. J'espère que le mois de mai sera des plus généreux à Brunnen! Nous remercions sincèrement tous les donateurs de l'année 2003.

Rolf Auer, Caissier central

Ressort Information et PR

1 Journal suisse de la pêche / "Petri-Heil"

Le "Journal Suisse de la pêche – fischerei" est toujours la publication officielle de la FSP et continue à jouer un rôle important dans la communication interne. Il a paru dans sa 111^{ème} année en tant que partie intégrante du magazine spécialisé "Petri-Heil", le média partenaire officiel de la FSP. Onze éditions de l'année 2003 composées de 21 pages ont relaté les dernières nouvelles au sujet de l'activité de la fédération. Les affaires traitées les plus importantes étaient les préoccupations courantes des organes centraux, les procédures de consultation, les prises de position officielles, les cas juridiques ainsi que certaines nouvelles d'organisations internationales auxquelles la FSP appartient. Lorsqu'ils étaient d'intérêt général, certains thèmes relatifs à l'activité de la FSP ont été traités dans le cadre d'articles rédactionnels du magazine.

Comme toujours, la collaboration avec la rédaction du "Petri-Heil" se déroula sans problèmes. Je remercie les rédacteurs concernés Hansjörg Dietiker et Daniel Luther pour leur coopération collégiale et leur disponibilité à donner la parole aux fédérations cantonales et aux sociétés membres de la FSP lors d'événements importants.

2 Internet

Le site Internet de la FSP (www.sfv-fsp.ch) joue un rôle de plus en plus important dans la communication interne et externe de la fédération. Notre webmaster Karl Brunner veille à élargir régulièrement le site et d'en améliorer l'apparence. Il est actualisé au moins une fois par mois, même plus souvent si l'actualité ou des documents importants l'exigent. Comme nous l'avons déjà dit, le site en langue française devrait être élargi. Toutefois, les contenus du journal de la pêche publiés en allemand ne peuvent y figurer, puisque le manque de moyens financiers nous empêche actuellement de procéder à leur traduction.

3 SFVnewsFSP

En 2003 sont parus deux numéros de 16 pages du bulletin interne de la FSP "SFVnewsFSP", une version allemande et une version française. En raison du manque d'annonces, le délai de parution de l'édition hivernale a dû être reportée au début de la nouvelle année. Ce magazine paraît depuis 2002. En tant que moyen de communication, il s'adresse particulièrement aux fédérations cantonales, aux sociétés et à leurs organes, et à un public intéressé de spécialistes. Mis à part les nouvelles de la fédération, ce bulletin traite aussi de certains sujets qui ne paraissent pas dans le journal de la pêche. Toutefois, certaines parutions à double ne peuvent être évitées. Tous les responsables des sociétés et fédérations cantonales n'étant pas abonnés à "Petri-Heil/SFZ", les informations s'adressant à tous les membres de la FSP doivent paraître dans les "SVFnewsFSP".

Hans Ulrich Büschi

Shop FSP

L'activité du Shop FSP a permis d'attribuer une somme de 19'000 francs à la FSP, chiffre qui apparaît dans les comptes annuels de la fédération sous la rubrique des recettes. Pour la première fois, le nombre d'envois postaux (paquets et lettres) a atteint le chiffre de 400. La moitié des commandes environ nous parvient par Internet. L'article qui a le plus de succès est toujours la **brochure pour jeunes pêcheurs "Guide"** dont plus de 9'000 exemplaires ont trouvé preneur. En milieu d'année, nous avons pu inclure les nouvelles **cartes de jass** (sujet ombres) à notre assortiment. Edités à 3'800 exemplaires, la plus grande partie des jeux a déjà été vendue à ce jour. Le nouveau **poster "Les poissons de Suisse"** a pu être livré à nos clients juste à temps avant Noël. Les photos de poissons de haute qualité sont de Michel Roggo, photographe connu. Le poster en couleur a trouvé un excellent accueil auprès des pêcheuses et pêcheurs. Il s'agit d'un projet conjoint entre le WWF, l'OFEFP et la FSP. Nous remercions Andreas Knutti du WWF pour la direction générale du projet, et l'OFEFP pour le soutien financier et scientifique.

La réédition de la brochure pour jeunes pêcheurs ainsi que du poster greveront notre budget 2004. La contribution du shop aux recettes de la FSP ne devrait dès lors atteindre son niveau habituel qu'en 2005.

C'est en 1994 que j'ai créé le shop FSP et je l'ai personnellement dirigé depuis. Durant ces 10 années d'activités, la FSP s'est vu attribuer une somme de plus de 110'000 francs. A l'occasion de ce petit jubilé, je désire remercier tous les pêcheuses et pêcheurs qui représentent notre fidèle clientèle.

Ruedi Hauser